

# L'enseignement supérieur à la recherche d'un modèle universitaire - Témoignage

**Yves LICHTENBERGER**  
**Président de l'Université Paris-Est**

Nous nous situons à un moment crucial d'un processus d'apprentissage. Beaucoup de chemin a été fait et il se produira encore beaucoup de choses. Mon sentiment est que les universités ont joué un rôle très important dans la réinvention d'un modèle universitaire partagé entre universités et grandes écoles. Je mettrai l'accent sur ce qui est leur commun.

Avec la création du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) "Université Paris-Est", nous sommes en train de construire au plan territorial une nouvelle forme d'établissement, dit "établissement de coopération scientifique" (EPCS), en trouvant des formes fédérales et confédérales assez complexes mais finalement pas plus compliquées que la situation actuelle en tenant compte de la variété d'établissements qui en sont membres et de leurs spécialisations.

Je défendrai volontiers l'idée que les universités ont été ces dernières années un des lieux les plus actifs de la modernisation du service public. Lorsque l'on décrit en série leurs défaillances, on peut en trouver autant chez les écoles : simplement, quand cela vient des universités, cela a l'air d'être structurel alors que, lorsque l'on parle des défaillances des écoles, on semble dire qu'elles sont conjoncturelles. Pour nous, ce serait une tare héréditaire, pour les autres, ce ne serait qu'un moment passager.

Pourtant, lorsque l'on prend conscience de la capacité qu'ont eu les universités à absorber en totalité le phénomène de massification de l'enseignement supérieur, à moyens constants, et même à moyens réduits si on les rapporte au nombre d'étudiants, lorsque l'on comprend que ce sont elles qui ont assumé la mission de faire monter en qualification l'ensemble de notre population – 40 % de jeunes accèdent aujourd'hui à un diplôme d'enseignement supérieur, on prend mieux conscience de leur rôle majeur.

Le LMD n'est pas une loi. Elle l'est si peu qu'elle sépare encore aujourd'hui, au milieu du M, et considère qu'entre le M1 et le M2, il y a une barrière de sélection frontière alors que entre le L et le M il existe un passage automatique. Le LMD s'est construit comme une proposition politique dont la DGES faisait le pari d'une application volontaire et très progressive au fil des contrats quadriennaux successifs. Contre toute attente, en seulement 4 ans toutes les universités s'y sont mises, certes, pas de façon parfaite, mais elles ont au moins toutes bel et bien franchi le pas.

Les universités ont conquis une place nouvelle parce qu'en engrangeant des enseignants-chercheurs en même temps que des étudiants, elles sont devenues par leur simple poids des acteurs de la recherche. La LMD ensuite a apporté une opportunité de sortir du simple effet de masse et de réaffirmer une finalité, une fierté professionnelle, un goût du métier à un moment où les chercheurs commençaient à en désespérer et où tout ceux qui ne faisaient que de l'enseignement dans les lycées en désespéraient totalement.

La création des PRES, rendue possible par la Loi sur la recherche de mars 2006, a prolongé cette transformation en profondeur du paysage de l'enseignement et de la recherche en donnant l'outil qui manquait pour inscrire dans la durée les coopérations entre universités, écoles et organismes. Le PRES auquel j'appartiens, nommé "Université Paris-Est" fut fondé au départ par l'université de Marne-la-Vallée et par l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, rejoints ensuite par l'université de Paris12 Val-de-Marne, l'ESIEE, le LCPC, l'Ecole d'architecture, et nous l'espérons progressivement par tous les établissements d'enseignement et de recherche de l'Est francilien. Pour être créé, il a fallu dépasser certaines difficultés, notamment celle, pour une grande école, de s'allier avec une université. Le premier choix de cette école avait en effet été de se renforcer en s'alliant avec l'Ecole des Mines avant de se rendre compte que ce qu'ils avaient en commun étaient aussi ce qui les divisait, ce sur quoi ces deux écoles étaient en concurrence. D'où l'idée, renforcée par les comparaisons internationales de plutôt s'allier avec une université, avec laquelle son apport propre puisse être valorisé. Un changement stratégique est donc intervenu : ce qui n'était que des alliances de voisinages, avec l'université de Marne-la-Vallée, est devenu un axe fort. En accompagnement, ce qui était des alliances entre écoles s'est constitué en PRES "ParisTech" plus spécialisés dans la promotion du diplôme d'ingénieur. Ainsi, ParisTech a été constitué en même temps que Université Paris-Est et les deux ont pu être créés parce qu'a été réglé le problème de leur articulation.

L'intérêt de valoriser le diplôme d'ingénieur a permis de se rendre compte que le standard d'ingénieur au niveau mondial est en train d'évoluer. C'est de plus en plus un standard « d'ingénieur docteur ». Ce passage au doctorat suppose de créer un doctorat technologique propre à ParisTech ou alors de garder les liens forts déjà établis par des écoles doctorales communes avec des universités. La création de l'« anneau technologique » qu'est ParisTech relie ainsi les grandes écoles entre elles et leurs pôles territoriaux avec les universités, à l'est avec Paris-Est, au Sud avec UniverSud et à Paris intra-muros avec les universités Paris 5 et Paris 6 avec lesquelles existent de fortes coopérations et qui sont chacune en train de se constituer en PRES.

Le PRES de Paris-Est est d'abord le résultat d'une histoire locale (proximité avec l'Ecole des Ponts et Chaussées et l'Ecole d'architecture, etc.). Cela a été des déjeuners de directeurs, puis la création d'une association, puis un GIP avec la mission de mutualisation de projets, ce qui nous a permis d'avoir un réseau à très haut débit, de progressivement mieux nous connaître, d'harmoniser la carte des écoles doctorales puis d'en avoir de communes...

Mais l'on était conscient des limites des GIP qui ne pouvaient pas être des structures pérennes. D'où le choix de doter le PRES d'un statut d'établissement de coopération scientifique (EPCS) qui

permettait, au-delà de la mutualisation, d'opérer des transferts de compétences des fondateurs vers le PRES, ce qui fut fait en particulier pour la gestion des écoles doctorales et la délivrance du doctorat. Enfin, avec l'arrivée de l'université Paris 12 Val-de-Marne, le PRES est sorti de son périmètre "Cité Descartes" pour avoir l'ambition de rassembler tous les établissements de l'Est francilien, et a acquis une étendue omnidisciplinaire, cette université apportant avec elle du droit et de la santé, disciplines qui manquaient sur la Cité Descartes.

Ce PRES est aussi le fruit d'une histoire nationale plus large, résultat du débat sur la place de la recherche dans la société, débat qui s'est déroulé ces dernières années avec des phases impliquant plutôt des débats d'experts et des politiques ministérielles et des phases de débats plus publics avec l'apport notamment du mouvement « Sauvons la recherche ». Ce débat a mis à jour dans un premier temps l'importance de la recherche dans une "société de la connaissance", puis le fait que ce qui comptait dans le développement d'emplois appuyés sur l'innovation n'était pas la connaissance en elle-même mais la capacité de l'utiliser, et donc tout autant l'activité de recherche pour elle-même et de diffusion que les seuls résultats. Il faut bien sûr des brevets et de l'enseignement à jour des derniers progrès scientifiques, mais il faut surtout des cadres et des organisations capables de s'en servir, de faire des hypothèses nouvelles, de prendre des risques, d'aller chercher dans des mondes étrangers de nouvelles façons de poser les problèmes...

Ce qui importe dans la recherche aujourd'hui, ce qui est attendu de l'enseignement supérieur, ce n'est pas seulement de former des têtes bien faites, c'est de former des personnes qui soient capables d'innover. Nous avons appris à traiter les problèmes en les spécialisant, en les différenciant. Aujourd'hui, la différence compétitive se fait sur les capacités d'innovation, sur la capacité à créer des articulations là où celles-ci n'étaient pas attendues. De ce point de vue là, la pratique de la recherche prend une pertinence dans la formation. Ce qui fait aujourd'hui la richesse de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce qui fait la nécessité de leur lien, c'est que soit diffusée, en même temps que la connaissance, une pratique de la recherche, au niveau des écoles, des masters, mais aussi en premier cycle. Car des enseignants-chercheurs transmettent à leurs étudiants ces concepts non seulement comme étant le dernier état du savoir constitué, des vérités établies et gravées dans les manuels qu'il faudra restituer à l'examen, mais comme étant d'abord des outils de transformation de la réalité, des éléments de résolution de problèmes. On voit bien comment, sur ces thématiques, se sont naturellement rejoints les efforts et réflexions des écoles et des universités.

Ainsi, se met en place aujourd'hui un nouveau paysage de l'enseignement et de la recherche centré sur ce que partout ailleurs on nomme système universitaire, caractérisé par le lien établi entre enseignement supérieur, recherche et professionnalisation, qui ne sont plus confiés à des établissements différents. Deuxième caractéristique : l'élargissement disciplinaire : pour établir une stratégie répondant aux évolutions de la science, des technologies comme des emplois et de la société, il faut pouvoir établir des diagnostics et nouer des coopérations impliquant des sciences de la matière, des sciences de la vie et des sciences humaines et sociales. Troisième caractéristique qui permet aux deux premières de tenir ensemble : l'assise territoriale. A partir du moment où l'on élargit le cercle des acteurs, il faut savoir ce qui leur est commun. Or, ce qui est commun, c'est le

territoire, qui fait que les grandes universités mondiales auxquelles nous nous comparons portent des noms de territoires, de villes ou de régions.

Une telle recomposition nécessite aussi de pouvoir porter des choix stratégiques qui se déterminent d'abord en termes de structuration de la recherche, car c'est sur la recherche que se fait la différence. Il est plus facile d'améliorer la qualité de l'enseignement d'un établissement lorsque sa recherche est de très bonne qualité, que d'améliorer la qualité de sa recherche quand il a simplement un enseignement de très bonne qualité. C'est sur la recherche que se fait la différenciation, c'est donc sur elle que se construit la stratégie. C'est cette exigence d'une stratégie partagée en la matière qui a été confiée au PRES par ses membres fondateurs.

Un dernier mot sur la construction concrète du PRES : pour rendre visible à l'international les forces de chacun, il a été rapidement décidé du principe d'une signature unique de toutes les publications scientifiques issues des chercheurs des établissements membres du PRES. Elle doit permettre de rendre la recherche du PRES mondialement visible.

En outre, ont été confiées au PRES la gestion des écoles doctorales et la délivrance du doctorat. Depuis la rentrée, tous les étudiants s'inscrivent à Paris-Est. En janvier 2008, nous délivrerons le doctorat au nom de l'université Paris-Est, de même que le diplôme d'habilitation à diriger des recherches. Nous avons la charge d'améliorer ces écoles doctorales, d'améliorer la qualité de la formation et de l'insertion de ces doctorants.

Enfin, a été confié au PRES la mise en place de services communs qui est engagée. Nous souhaitons nous doter d'un service commun de la valorisation, un service de gestion des contrats qui ait une qualité administrative et juridique que chacun ne pouvait avoir seul. Affaires à suivre...